

Relations d'ordre. Nombres réels

Patrick Delorme

1 Relations d'ordre

Définition:

On appelle relation binaire \mathcal{R} sur un ensemble E un procédé qui met en relation des éléments de E par paires. On écrit $x\mathcal{R}y$.

Exemples: d'égalité $x = y$. Pour les parties d'un ensemble, relation d'inclusion, $A \subset B$.

On rappelle que le produit cartésien (ou produit) des ensembles E et F est l'ensemble noté $E \times F$ formé des couples (x, y) où x décrit E et y décrit F . On écrit

$$E \times F = \{(x, y) \in E \times F \mid x \in E, y \in F\}$$

La première accolade se lit "l'ensemble des ..." et la barre verticale se lit "tels que..." \mathcal{R} est une relation binaire sur l'ensemble E , l'ensemble $\mathcal{G} := \{(x, y) \in E \times E \mid x\mathcal{R}y \text{ (sous entendu est vrai)}\}$ est appelé graphe de \mathcal{R} . Réciproquement si \mathcal{G} est une partie de $E \times E$, la relation \mathcal{R} définie par:

$$\forall (x, y) \in E \times E, x\mathcal{R}y \Leftrightarrow (x, y) \in \mathcal{G}$$

admet \mathcal{G} pour graphe.

Définition d'une relation d'ordre:

On dit qu'une relation binaire \mathcal{R} sur un ensemble E est une relation d'ordre si et seulement si:

1) \mathcal{R} est réflexive, i.e. :

$$\forall x \in E, x\mathcal{R}x$$

2) \mathcal{R} est transitive, i.e.:

$$\forall x, y, z \in E, (x\mathcal{R}y \text{ et } y\mathcal{R}z) \Rightarrow (x\mathcal{R}z)$$

3) \mathcal{R} est antisymétrique, i.e.:

$$\forall x, y \in E, (x\mathcal{R}y \text{ et } y\mathcal{R}x) \Rightarrow (x = y)$$

(E, \mathcal{R}) est alors appelé ensemble ordonné.

Exemples: un ensemble de nombres, la relation \leq est une relation d'ordre. On note la plupart du temps les relations d'ordre par \leq ou \preceq . Autre exemple: on vérifiera que si

E est un ensemble, la relation d'inclusion sur l'ensemble $\mathcal{P}(E)$ des parties de E définit une relation d'ordre.

Un ordre (ou une relation d'ordre) sur E est dit total si et seulement si:

$$\forall x, y \in E, (x \preceq y \text{ ou } y \preceq x)$$

Cette formule se lit : quelque soit (ou pour tout) x, y éléments de E , on a

$$(x \preceq y \text{ ou } y \preceq x)$$

Ici le "ou" est le "ou mathématique" qui signifie que au moins l'une des 2 assertions est vraie. Sur \mathbb{N} l'ordre \leq est total.

Si (E, \preceq) est un ensemble ordonné et F est une partie de E , on définit un ordre, appelé ordre induit, sur F , \preceq' par:

$$\forall x, y \in F, x \preceq' y \Leftrightarrow x \preceq y$$

Si l'ordre est total sur E , il est clair qu'il en va de même pour l'ordre induit sur F .

Définition d'un majorant, d'un minorant:

Soit A une partie d'un ensemble ordonné (E, \preceq) . On appelle majorant (respectivement minorant) de A tout élément M (resp. m) de E tel que:

$$\forall x \in A, x \preceq M \text{ (resp. } m \preceq x)$$

Si un majorant (resp. un minorant) de A existe, on dit que A est majorée (resp. minorée).

Proposition et définition:

Il y a au plus un élément de A qui majore (resp. minore) A . S'il existe, on l'appelle le plus grand (resp. plus petit) élément de A . On le note parfois $\text{Max } A$ (resp. $\text{Min } A$).

Démonstration:

Soient M, M' des éléments de A qui majorent A . Alors on a $M \preceq M'$ car M' majore A et M est élément de A . De même on a $M' \preceq M$. D'où $M = M'$ d'après l'antisymétrie de la relation d'ordre. C.Q.F.D.

Définition de la borne supérieure (resp. inférieure) d'une partie d'un ensemble:

La borne supérieure (si elle existe) d'une partie A d'un ensemble ordonné (E, \preceq) est le plus petit élément (s'il existe) de l'ensemble des majorants de A . On la note $\text{Sup } A$ et on dit en abrégé que c'est le plus petit des majorants de A . On définit de même la borne inférieure de A comme le plus grand des minorants de A (s'il existe) et on le note $\text{Inf } A$.

Exemple: l'intervalle $[0, 1[$ dans \mathbb{R} possède un plus petit élément qui est sa borne inférieure, mais pas de plus grand élément. Il possède 1 pour borne supérieure (le vérifier).

Proposition:

Si a_1, \dots, a_n sont des éléments de \mathbb{R} , l'ensemble $\{a_1, \dots, a_n\}$ possède un plus grand élément.

Démonstration: raisonne par récurrence sur n . Si $n = 1$, le résultat est clair. Supposons le résultat vrai pour n et montrons le pour $n + 1$. Soit M le plus grand élément de $\{a_1, \dots, a_n\}$, qui existe d'après l'hypothèse de récurrence. Alors M et a_{n+1} sont comparables (l'ordre sur \mathbb{R} est total), donc l'un des deux est plus grand que (ou égal à) l'autre et c'est le plus grand élément de $\{a_1, \dots, a_{n+1}\}$.

Remarque:

La proposition précédente est valable pour tout ensemble totalement ordonné.

Exercices:

1) $(\mathcal{P}(E), \subset)$ est-il un ensemble totalement ordonné? Si A et B sont des parties de E , montrer l'existence de $Sup\{A, B\}$ et de $Inf\{A, B\}$ et les déterminer.

2) Montrer que la relation sur \mathbb{N} : x divise y est une relation d'ordre. Cet ordre est-il total. Déterminer $Inf\{x, y\}$ lorsqu'il existe.

2 Corps des nombres réels

Théorème d'existence du corps des nombres réels (admis)

Il existe un corps noté \mathbb{R} , muni d'un ordre total, \leq , tel que:

1)

$$\forall x, y, z \in \mathbb{R}, (x \leq y) \Rightarrow (x + z \leq y + z)$$

$$\forall x, y, z \in \mathbb{R}, (x \leq y \text{ et } 0 \leq z) \Rightarrow (xz \leq yz)$$

(on dit que \mathbb{R} est un corps totalement ordonné).

2)

$$\forall x, y \in \mathbb{R}, (x > 0) \Rightarrow (\exists n \in \mathbb{N}, nx > y)$$

Ici nx vaut pour $x + \dots + x$, avec n termes. La propriété dit qu'à pas réguliers on va aussi loin que l'on veut. On dit que \mathbb{R} est un corps archimédien. On notera que pour le moment \mathbb{Q} vérifie toutes ces propriétés.

3) *Axiome de la borne supérieure:*

Toute partie de \mathbb{R} non vide et majorée (resp. minorée) admet une borne supérieure (resp. inférieure). Cette fois \mathbb{Q} ne vérifie pas cette propriété.

Enfin \mathbb{R} est unique à isomorphisme près. C'est à dire : pour tout corps totalement ordonné et archimédien, K , satisfaisant l'axiome de la borne supérieure, il existe un isomorphisme de corps ordonné entre K et \mathbb{R} , i.e. une bijection f entre K et \mathbb{R} telle que:

$$\forall x, y \in K, f(x + y) = f(x) + f(y) \text{ et } f(xy) = f(x)f(y)$$

$$\forall x, y \in K, (x \leq y) \Rightarrow (f(x) \leq f(y))$$

Remarque:

Le corps des nombres rationnels s'identifie à un sous-corps de \mathbb{R} : si p et q sont des éléments de \mathbb{N} avec $q \neq 0$, on identifie p à $1 + \dots + 1$, p fois et alors p/q est identifié à p multiplié par l'inverse de q .

Théorème des coupures :

Soit (A, B) une partition de \mathbb{R} (i.e. $A \cup B = \mathbb{R}$ et $A \cap B = \emptyset$), A et B étant différents de l'ensemble vide et vérifiant :

$$\forall a \in A, \forall b \in B, a < b \quad (*)$$

Alors il existe un nombre réel unique, c , tel que:

$$\forall a \in A, \forall b \in B, a \leq c \leq b$$

Démonstration:

Comme A et B sont non vides et que tout élément de B majore A (resp. tout élément de A minore B), A admet une borne supérieure c et B possède une borne inférieure d . Alors d'après $(*)$, on a :

$$\forall b \in B, c \leq b$$

car b est un majorant de A et c est le plus petit de ceux-ci. Donc c est un minorant de B . Par suite c est plus petit que le plus grand de ceux-ci, soit encore :

$$c \leq d$$

Alors A est contenu dans l'ensemble $\{x \in \mathbb{R} \mid x \leq c\}$, et B est contenu dans l'ensemble $\{x \in \mathbb{R} \mid d \leq x\}$. Comme (A, B) est une partition de \mathbb{R} , l'ensemble $\{x \in \mathbb{R} \mid c < x < d\}$, qu'il est naturel de noter $]c, d[$, est vide. En effet un élément de cet ensemble n'appartiendrait ni à A ni à B . Mais

$$A \cup B = \mathbb{R}$$

Donc un tel élément n'existe pas.

On va montrer que le fait que $]c, d[= \emptyset$, avec $c \leq d$ implique l'égalité de c et d . D'après les propriétés de l'ordre, si $]c, d[= \emptyset$, on a aussi $]0, d - c[= \emptyset$. Raisonnons par l'absurde et supposons c différent de d . Alors $d - c > 0$ et en utilisant la propriété d'Archimède avec $x = 1$ et $y = d - c$ on a:

$$\exists n \in \mathbb{N}^*, n(d - c) > 1$$

mais alors $d - c > 1/n > 0$ et $1/n$ un élément de $]0, d - c[$. Une contradiction qui prouve que $c = d$. Ce nombre réel vérifie les propriétés voulues. On montrera en exercice son unicité.

Remarque: Evidemment, \mathbb{R} est l'ensemble habituel, mais qui n'a jamais été défini correctement au lycée. Ici nous en faisons une présentation axiomatique. A noter que durant votre scolarité, \mathbb{Z} et \mathbb{Q} ont été en principe construits à partir de \mathbb{N} , ce dernier étant donné d'ordinaire par les axiomes de Péano.

Axiomes de Péano:

Il existe un ensemble totalement ordonné \mathbb{N} possédant les propriétés suivantes.

1) \mathbb{N} admet un plus petit élément zéro.

2) Pour tout $n \in \mathbb{N}$, l'ensemble des éléments de \mathbb{N} strictement plus grand que n admet un plus petit élément, appelé successeur de n , et noté $n + 1$.

3) Soit E une partie de \mathbb{N} qui contient 0 et telle que, si $n \in E$, alors le successeur $n + 1$ de n est élément de E . Alors E est égal à \mathbb{N} .

Pour \mathbb{Q} il s'agit de la construction des fractions dites équivalentes.

Le théorème précédent suggère une façon de construire \mathbb{R} à partir de \mathbb{Q} : gros un nombre réel est une coupure de \mathbb{Q} , c'est à dire une partition (A, B) de \mathbb{Q} , A et B étant différents de l'ensemble vide et vérifiant :

$$\forall a \in A, \forall b \in B, a < b$$

Le "en gros" veut dire qu'à un nombre rationnel (un élément c de \mathbb{Q}) il correspond 2 coupures et non une, à savoir d'une part $A = \{a \in \mathbb{Q} \mid a \leq c\}$, $B = \{b \in \mathbb{Q} \mid c < b\}$, et d'autre part $A' = \{a \in \mathbb{Q} \mid a < c\}$, $B' = \{b \in \mathbb{Q} \mid c \leq b\}$. Par exemple $\sqrt{2}$ est donné par la coupure de \mathbb{Q} : $A = \{a \in \mathbb{Q} \mid a < 0 \text{ ou } a^2 < 2\}$ et $B = \{b \in \mathbb{Q} \mid b > 0 \text{ et } b^2 > 2\}$, définition qui ne fait intervenir que \mathbb{Q} . 'étudiant intéressé pourra se demander comment on définit l'addition des nombres réels, c'est à dire comment on définit l'addition des coupures.

Une fois construit \mathbb{R} vérifiant les conditions du théorème, la correspondance dans l'autre sens, nombres réels-coupures peut être donnée par :

à tout x élément de \mathbb{R} on associe la coupure (A, B) de \mathbb{Q} , avec $A = \{a \in \mathbb{Q} \mid a \leq x\}$ et $B = \{b \in \mathbb{Q} \mid c < b\}$.

Théorème:

Entre deux nombres réels distincts, il existe un nombre rationnel ainsi qu'un nombre irrationnel (en fait il en existe une infinité).

Exercice:

1) Montrer que $\sqrt{2}$ n'est pas élément de \mathbb{Q} .

2) Montrer que $\{x \in \mathbb{Q} \mid 0 \leq x \leq \sqrt{2}\}$ n'a pas de borne supérieure dans \mathbb{Q} , bien que A soit majorée dans \mathbb{Q} .

Rappelons que toute partie de \mathbb{N} admet un plus petit élément (cela fait partie des axiomes de Peano). Plus généralement toute partie minorée de \mathbb{Z} admet un plus petit élément.

Proposition et définition:

Soit $x \in \mathbb{R}$. Il existe un unique $p \in \mathbb{Z}$ tel que:

$$p \leq x < p + 1$$

On l'appelle partie entière de x .

Démonstration: Démontrons que si p existe, il est unique. Supposons qu'il existe deux éléments de \mathbb{Z} , p et p' vérifiant la propriété ci-dessus. Alors on a $0 \leq x - p < 1$ et

$0 \leq x - p' < 1$. D'où $-1 < p' - x \leq 0$ et par addition avec la première inégalité, on en déduit: $-1 < p' - p < 1$. Comme p et p' sont des entiers, il en résulte que $p = p'$, comme désiré. Enfin pour l'existence, traitons le cas $x > 0$. Dans ce cas, il est clair que le plus grand élément de $\{n \in \mathbb{N} \mid n \leq x\}$ convient.

Théorème de caractérisation de la borne supérieure d'une partie majorée de \mathbb{R} :

Soit A une partie majorée de \mathbb{R} et M un élément de \mathbb{R} . Alors M est la borne supérieure de A si et seulement si:

$$(i) \forall x \in A, x \leq M$$

$$(ii) \forall \varepsilon > 0, \exists x \in A, M - \varepsilon < x \leq M$$

Démonstration:

Supposons $M = \text{Sup}A$. Alors (i) est vrai. Par ailleurs si (ii) était faux, on aurait:

$$\exists \varepsilon, \forall x \in A, \text{non}(M - \varepsilon < x \leq M)$$

Comme on a : $\forall x \in A, x \leq M$, on a donc:

$$\exists \varepsilon, \forall x \in A, M - \varepsilon \geq x$$

Mais alors $M - \varepsilon$ est un majorant de A et l'on a $M - \varepsilon$ qui majore $\text{Sup}A$, puisque celui-ci est le plus petit d'entre eux. C'est une contradiction, qui prouve la partie "seulement si" du théorème. Prouvons la partie "si". Soit M un élément de \mathbb{R} vérifiant (i) et (ii). Alors M est un majorant de A . Montrons que c'est le plus petit. Soit M' un majorant de A avec $M' \leq M$. Si $M' \neq M$, on note $\varepsilon = M - M' > 0$. D'après (ii) on a:

$$\exists x \in A, M - \varepsilon < x \leq M$$

Or $M - \varepsilon = M - (M - M') = M'$ et l'on a donc dans la ligne ci dessus $x > M'$, ce qui prouve que M' n'est pas un majorant de A . Cette contradiction montre que $M' = M$ comme désiré. Donc M est le plus petit des majorants de A , i.e. $M = \text{Sup}A$. C.Q.F.D.

3 Logique: quantificateurs, négation d'assertions

Dans l'assertion suivante:

$$\forall x \in A, \exists y \in B, "x < y$$

"," se lit "tel que". L'ordre des quantificateurs est très important, comme on s'en rendra compte en comparant l'assertion précédente avec :

$$\exists y \in B, \forall x \in A, "x < y$$

Dans cette dernière, "," se lit "on a" Dans la négation d'une assertion donnée, les quantificateurs \forall ("quelque soit" ou "pour tout") et \exists ("il existe") sont échangés. De plus si P et Q sont des assertions, on a les règles de négation suivantes:

$$\text{non}(P \text{ et } Q) \text{ équivaut à } (\text{non } P) \text{ ou } (\text{non } Q)$$

où le "ou" est le ou mathématique, c'est à dire au moins l'une des deux assertions est vraie.

non(P ou Q) équivaut à (*non* P et *non* Q)

non($P \Rightarrow Q$) équivaut à (P et *non* Q)

Donnons un exemple. La négation de :

$$\forall \varepsilon > 0, \exists N \in \mathbb{N}, \forall n \in \mathbb{N}, (n \geq N) \Rightarrow (|u_n - l| < \varepsilon)$$

admet pour négation:

$$\exists \varepsilon > 0, \forall N \in \mathbb{N}, \exists n \in \mathbb{N}, (n \geq N) \text{ et } (|u_n - l| \geq \varepsilon)$$

. Dans la première assertion ", " vaut pour "on a" et dans la négation, cela vaut pour "tel que". Voyons ce qui se passe pour la forme abrégée:

$$\forall \varepsilon > 0, \exists N \in \mathbb{N}, \forall n \geq N, |u_n - l| < \varepsilon$$

dont la négation est:

$$\exists \varepsilon > 0, \forall N \in \mathbb{N}, \exists n \geq N, |u_n - l| \geq \varepsilon$$